

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 13 décembre 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 13^e jour du mois de décembre 2021, à 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Lynne Colquhoun, Marie-Pierre Labelle et Martine Giroux, messieurs les conseillers Daniel Morin, Jean-François Paradis et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe et greffière-trésorière ainsi que le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption des prévisions budgétaires de l'année financière 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024
2. Période de questions :
 - 2.1 Membres du Conseil
 - 2.2 Public
3. Levée / Ajournement

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du Code municipal.

2021-12-304

1. Adoption des prévisions budgétaires de l'année financière 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Considérant que le budget de la Municipalité pour l'année financière 2022 et le programme triennal des immobilisations pour les années 2022-2023-2024 ont été présentés au Conseil municipal;

Considérant qu'il y a lieu pour le Conseil municipal d'adopter le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2022 lequel budget démontre des revenus totaux de 17 582 557 \$ et des dépenses et affectations totales de 17 582 557 \$;

Considérant que le programme triennal d'immobilisations présente des dépenses de l'ordre de 27 219 519 \$ à être effectuées au cours des trois (3) prochaines années;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement:

Que le Conseil adopte le budget de la Municipalité pour l'année financière 2022, tel que présenté, à savoir:

Charges/Dépenses	
Administration générale	2 006 779 \$
Sécurité publique	2 685 151 \$
Transport	4 484 368 \$
Hygiène du milieu	3 956 244 \$
Santé et bien-être	14 047 \$
Urbanisme et aménagement du territoire	701 589 \$
Loisirs et culture	3 793 365 \$
Frais de financement	1 016 081 \$
Total :	18 657 624 \$

Affectations	
Remboursement dette à long terme	2 642 103 \$
Remboursement fonds de roulement	382 326 \$
Total :	21 682 053 \$
Moins amortissements	(4 099 496) \$
Total sans amortissement :	17 582 557 \$
Revenus	
Taxes	14 038 168 \$
Paiement tenant lieu de taxes	91 222 \$
Transferts	474 503 \$
Services rendus	2 647 328 \$
Appropriation de surplus	331 336 \$
Utilisation de l'aide gouvernementale (COVID)	- \$
Réserve financière élections	- \$
Total :	17 582 557 \$

Que le Conseil adopte le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 tel que présenté, et prévoit donc des investissements totaux de 27 219 519 \$ pour les trois prochaines années, répartis comme suit :

Description des projets	Projets Année 2021	Projets Année 2022	Projets Année 2023	Total des trois années
Réfection infrastructures	510 750 \$	210 000 \$	245 000 \$	965 750 \$
Garage municipal et aménagement	100 000 \$	6 500 000 \$	- \$	6 600 000 \$
Abri à sel (Bédard)	- \$	- \$	350 000 \$	350 000 \$
Aménagement stationnement HDV	- \$	100 000 \$	450 000 \$	550 000 \$
Rues TECQ	4 400 000 \$	- \$	- \$	4 400 000 \$
Rue Dugal	- \$	150 000 \$	3 000 000 \$	3 150 000 \$
Services rue des Opales	- \$	3 500 000 \$	- \$	3 500 000 \$
Acquisition véhicules et équipements	1 621 884 \$	2 010 885 \$	805 000 \$	4 437 769 \$
Parcs	200 000 \$	2 516 000 \$	- \$	2 716 000 \$
Maison Vézina	300 000 \$	250 000 \$	- \$	550 000 \$
Aménagement terrain-Aréna	- \$	- \$	- \$	- \$
	7 132 634 \$	15 236 885 \$	4 850 000 \$	27 219 519 \$

Règlement d'emprunt	6 465 750 \$	15 026 000 \$	4 795 000 \$	26 286 750 \$
Fonds de roulement	666 884 \$	210 885 \$	55 000 \$	932 769 \$
Fonds Parcs et espaces verts	- \$	- \$	- \$	- \$
Excédent accumulé	- \$	- \$	- \$	- \$
Total des trois ans:	7 132 634 \$	15 236 885 \$	4 850 000 \$	27 219 519 \$

2. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question

De la part de l'assistance :

- Revenus d'autres sources

La période de questions a débuté à 20 h 11 et s'est terminée à 20 h 13.

2021-12-305

3. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 13.

ASSISTANCE : 2 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».